PROJET D'APPUI AUX IRRIGANTS ET AUX SERVICES AUX IRRIGANTS
ASIRRI : COMPOSANTE MALI : IRAM ET FARANFASI SO

Financement Agence Française de Développement / AFD-FISONG

RAPPORT DE MISSION

Mission de suivi évaluation des premiers services rendus par la Fédération Faranfasi so aux Organisations d'Entretien des Réseaux Tertiaires OERT

Philippe Deygout
Christophe Rigourd

Février 2010

iram GRET agronomes & vétérinaires sans frontières FEDERATION DES CENTRES FARANFASI SO CEDAC CUDES/KIDES CROSE FONHAD

Le Projet d'Appui aux Irrigants et aux Services aux Irrigants ASIrri est une initiative conjointe de partenaires du développement du Nord et du Sud, AVSF, CEDAC, CUDES, CROSE, Faranfasi so, FONHADI, GRET et IRAM. Le projet est financé par l'AFD via la FISONG.

D'une durée de trois ans, ASIrri vise les objectifs suivants.

Objectif général : Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.

Objectif spécifique : Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre site pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.

Le chef de file du groupement est l'IRAM, chaque composante ayant une maîtrise d'œuvre propre :

Composante 1	**Cambodge :**	GRET et CEDAC
Composante 2	**Haïti :**	AVSF et CUDES/CROSE
Composante 3	**Mali :**	IRAM et Faranfasi so
Composante 4	**Transversale :**	IRAM

Ce rapport n'engage que ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme le point de vue des différents partenaires du projet ASIrri (AVSF, CEDAC, CUDES, CROSE, Faranfasi so, FONHADI, GRET et IRAM) ni de l'AFD.

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis • Bâtiment 3

34980 Montferrier sur Lez • France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

Sommaire

SOMMAIRE 3

LISTE DES ABREVIATIONS 5

1. RESUME 6

2. INTRODUCTION 8

3. PREMIERS ELEMENTS D'APPRECIATION DES SERVICES AUX OERT 9

3.1. Rappel de l'offre de services prévue et rendue à ce stade 9

3.2. Appui à l'élaboration de calendriers culturaux prévisionnels à l'échelle de l'arroseur 12

3.3. Appui à l'entretien des réseaux et à la gestion de l'eau 15

3.4. Appui dans les domaines organisationnels et institutionnels 17

4. ACTUALISATION DES DIAGNOSTICS DES OERT 21

4.1. Un constat : des différences inter et intra OERT qu'il va falloir caractériser puis commencer à prendre en compte 21

4.2. Une caractérisation fine des OERT en vue de l'élaboration d'une typologie et de l'adaptation des services 23

4.3. Premiers effets sur les OERT ? 27

5. PLANIFICATION DES ACTIVITES A VENIR 28

5.1. Observations générales 28

5.2. Chronogramme 28

6. ANNEXES 30

6.1. Calendrier de mission 30

6.2. Visites des OERT 32

6.3. TDR d'un stage **42**

6.4. Liste des participants à la réunion tenue le 15 février 2010 au CPS de Molodo **47**

6.5. Liste des participants au comité annuel de suivi du projet ASIRRI - Mali tenu le 17 février 2010 dans les locaux de la fédération à Niono **48**

6.6. Liste des participants à la réunion d'échange sur le projet ASIRRI - Mali tenue le 18 février 2010 à la direction générale de l'Office du Niger à Ségou **50**

6.7. Révision budgétaire pour 2010 **51**

Liste des abréviations

AFD	Agence française de développement
ASIRRI	Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants
AV	Association villageoise
CalCul	Calendrier cultural (logiciel)
CIRAD	Centre international de recherches agronomiques pour le développement
CPS	Centre de prestations de services
CRRA	Centre régional de recherches agronomiques (IER)
FCPS	Fédération des centres de prestation de services
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG
GIE	Groupement d'intérêt économique
IER	Institut d'économie rurale
IRAM	Institut de recherches et d'application des méthodes de développement
IRC	Institut des régions chaudes (ex-CNEARC)
OERT	Organisation d'entretien des réseaux tertiaires
OI	Organisation d'irrigant (OERT au Mali, FWUC au Cambodge)
ON	Office du Niger
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PADON	Programme d'appui au développement de l'Office du Niger
PCPS	Projet Centres de prestation de services
RI	Règlement intérieur

1. Résumé

Une mission d'appui et de suivi évaluation a été réalisée par l'IRAM du 8 au 18 février 20010 auprès de Faranfasi so : elle visait à suivre et apprécier les premiers services rendus aux organisations d'entretien des réseaux tertiaires OERT, à planifier la poursuite des activités et à participer au premier comité annuel de suivi du projet (Cf. programme de mission en annexe).

Appréciation des premiers services aux OERT et premiers effets (Cf. rapport de visite des OERT en annexe) :

L'offre de services du centre de prestation de services CPS de Molodo aux OERT est pour un démarrage une offre standard pour toutes les OERT.

Elle combine des services habituellement rendus par un CPS (formation en alphabétisation, formation et appui conseil sur les aspects administratifs et de gestion, appui conseil juridique / institutionnel, médiation / sensibilisation) et des services nouveaux et développés spécifiquement pour les OERT (formation et appui conseil sur les questions d'entretien, de gestion de l'eau, de planification agricole). Pour acquérir ces nouvelles compétences, Faranfasi so a passé un contrat de prestation avec un expert de l'Institut d'Economie Rural IER et a recruté un conseiller OERT.

Pour le démarrage, les aspects administratifs et de gestion n'ont pas été touchés car jugés, à juste titre, non prioritaires.

Tous les autres domaines de services ont été touchés par le CPS :

- Entretien : La formation conduite sur les techniques d'entretien des canaux (arroseurs et drains) tertiaires a été jugée très positivement par les producteurs. Après cette formation les OERT ont planifié leurs entretiens. Le CPS en a effectivement suivi la réalisation. Suivant les OERT le taux de réalisation varie de 0 à 100%. On constate donc un début de mobilisation et certains producteurs soulignent déjà un accès plus facile à l'eau. Une caractérisation hydraulique plus fine de chacune des OERT va s'avérer nécessaire pour aller plus loin.

- Production agricole : Les sensibilisations / formations sur l'élaboration d'un calendrier collectif prévisionnel (échelle arroseur=III et partiteur=II) et sur le logiciel CalCul ont également été appréciées. La mise en pratique de tels calendriers pendant la contre-saison a cependant été contrainte par les rumeurs d'annulation, puis l'autorisation tardive par l'Office du Niger de faire une contre-saison. Bien que l'idée d'un calendrier collectif prévisionnel reste pertinente, l'utilisation de CalCul semble à ce stade prématurée. Les conseillers n'en n'ont pas encore les compétences et le recours à un outil informatique tend à faire oublier que l'essence même d'un calendrier est le processus de concertation qui doit permettre son élaboration. On suggère donc que le CPS se concentre sur l'appui à la concertation et de laisser à plus tard l'utilisation de CalCul. Là aussi une caractérisation agronomique et socio-économique des OERT sera nécessaire.

- Institutions : Le conseiller juridique a appuyé les OERT à relire, connaître, comprendre leurs règlements intérieurs et statuts. Cela constitue le préalable à leur éventuelle révision et appropriation. On souhaite reporter la révision des statuts et règlements intérieurs à plus

tard : les OERT devront en effet pour cet exercice se baser sur leurs pratiques réelles, pratiques insuffisantes à ce stade. En revanche, on devra poursuivre la sensibilisation et accompagner les OERT à respecter ces règlements. Les non-résidents étant toujours pris pour responsables de la majorité des dysfonctionnements des OERT, on suggère d'étudier les types de contrats reliant les attributaires et les exploitants des parcelles et de mieux caractériser cette « non-résidence ». Ces éléments seront utiles aux OERT pour traiter ce problème.

- Alphabétisation : Les formations ont démarrées pour un village.

Globalement les premiers services rendus ont été appréciés par les producteurs et ont contribué à l'activation de certaines OERT. La notion d'accompagnement semble toujours aussi importante aux yeux des producteurs. L'implication conjointe des élus et des conseillers du CPS semble essentielle : notamment le rôle de sensibilisation et de médiation des élus est fondamental.

Premier comité annuel de suivi :

Il s'est tenu le mercredi 17 février au siège de la Fédération Faranfasi so. A l'exception de l'AFD tous les partenaires étaient présents : Office du Niger (Direction de zone et représentation de la Direction générale) et Délégué Général, Chambre d'agriculture, trois représentations syndicales, des représentants du comité paritaire, des représentants des OERT, du CPS de Molodo, de Faranfasi so et de l'IRAM (Cf. liste des participants en annexe).

Cette première réunion a été une excellente occasion d'informer les partenaires de façon officielle après 6 mois d'activités.

En fin de mission le coordinateur de Faranfasi so et les deux consultants de l'IRAM se sont entretenus avec la Direction Générale et les Direction Technique de l'Office à Ségou et avec l'AFD à Bamako (Cf. liste des participants en annexe).

Eléments de planification (Cf. chronogramme en annexe) :

La mission a attiré l'attention de la Fédération sur la nécessité de procéder au nouveau recrutement du conseiller OERT dans les meilleurs délais.

Pour le moment l'offre de services est standard. Or progressivement il va falloir l'adapter au développement différentiel des OERT. Une activité importante à venir est donc une caractérisation hydraulique, agronomique, socio-économique et organisationnelle des OERT. Ce travail sera commencé immédiatement par le CPS avec l'appui d'un expert de l'IER. Des stagiaires français y contribueront ensuite pour élaborer une typologie des OERT.

L'offre de service va se poursuivre en se concentrant sur les aspects suivants : entretien (avec une caractérisation hydraulique fine), planification agricole (en appuyant la concertation et sans recours à CalCul pour le moment) et institutionnels (étude spécifique du cas des non-résidents et sans figer les règles avant que la pratique ne soit suffisante pour cet exercice).

Un chronogramme reprend ces éléments. Des ajustements budgétaires mineurs ont également été apportés (Cf. Annexe).

2. Introduction

Une mission d'appui et de suivi évaluation a été réalisée par l'IRAM (Philippe Deygout et Christophe Rigourd) du 8 au 18 février (présence à Niono du 10 au 18) auprès de Faranfasi so.

La mission avait pour objectifs :

- Appuyer Faranfasi so et le CPS de Molodo à suivre et évaluer ses activités de prestation de services auprès des OERT ;
- Appuyer la fédération à planifier les activités dans le cadre du projet ASIrri pour les mois prochains ;
- Appuyer la préparation et participer au premier comité annuel de suivi du projet au Mali.

La mission a rencontré les personnes suivantes :

- Les élus de la Fédération Faranfasi so et du CPS de Molodo : réunion de démarrage pour faire le point sur les activités et réunion en fin de mission suite aux rencontres de terrain ;
- L'équipe technique en charge du projet : coordinateur de Faranfasi so, conseiller de gestion et assistant conseiller de gestion, conseiller juridique. On a également rencontré d'autres agents de la Fédération : conseillers à l'exploitation familiale et chargé de suivi évaluation ;
- L'Office du Niger : réunion à la Direction de zone en démarrage de mission (comme à chaque mission) et réunion à la Direction Générale en fin de mission (étaient présents : le Directeur Général Adjoint et les Directions techniques) ;
- Des représentants de six OERT parmi les 14 adhérentes au CPS de Molodo. On a ainsi pu échanger sur les services reçus à ce stade et visiter les mailles hydrauliques correspondant aux OERT. Toutes ces visites de terrain ont été accompagnés par des élus et conseillers du CPS ;
- Le consultant de l'IER qui appuie la Fédération dans le cadre des activités ASIrri ;
- L'Agence française de développement.

Le mercredi 17 février s'est tenu le premier comité annuel de suivi du projet réunissant une trentaine de participants (voir liste des participants en annexe).

3. Premiers éléments d'appréciation des services aux OERT

3.1. Rappel de l'offre de services prévue et rendue à ce stade

Pour plus d'informations sur l'offre de services du CPS de Molodo aux OERT ainsi que sur la démarche de mise en œuvre de ces services, le lecteur pourra se reporter aux deux premiers rapports de mission IRAM (mars et octobre 2009)[1].

En résumé, le CPS entend répondre aux contraintes des OERT en combinant des services habituels des CPS - valorisant ainsi ses propres avantages comparatifs et compétences - et en développant de nouvelles compétences / de nouveaux services notamment dans les domaines de l'entretien des infrastructures hydrauliques, de la gestion de l'eau et de la production agricole.

La Figure 1 page suivante présente l'offre de services prévue pour le démarrage. Il s'agit pour le moment d'une offre standard de services pour toutes les OERT ayant adhéré au CPS de Molodo. On est parti sur une offre standard de services car :

- D'une part, les OERT sont, pour le moment, faiblement différenciées sur le plan organisationnel et institutionnel [2] : elles sont davantage caractérisées par un point commun, leur non fonctionnalité, que par leurs différences (taille des OERT, problèmes hydrauliques). Suite aux premiers effets des services, les OERT devraient cependant se différencier davantage, et il conviendra donc alors d'adapter les services aux types d'OERT – types d'OERT que l'on devra caractériser ;
- D'autre part, le CPS doit d'abord développer ses propres compétences.

La Figure 2 présente les services qui ont effectivement été rendus aux OERT sur la période de juillet 2009 à janvier 2010.

[1] *Mission d'appui à Faranfasi so pour élaborer son offre de services à destination des organisations d'entretien des réseaux tertiaires,* Novembre 2009, ASIrri/Composante Mali, C. Rigourd.

Diagnostic rapide et proposition de démarche d'extension des services Faranfasi so aux Organisations d'Entretien du Réseau Tertiaire à l'Office du Niger, mars 2009, ASIrri/Composante Mali, C. Rigourd et JB. Spinat.

[2] Attention on parle bien d'éléments de différenciation des OERT, c'est à dire d'organisations, et non de différenciation des mailles hydrauliques.

Figure 1: Offre de services prévisionnelle initiale (standard)

Figure 2: Services fournis aux OERT de juillet 2009 à janvier 2010

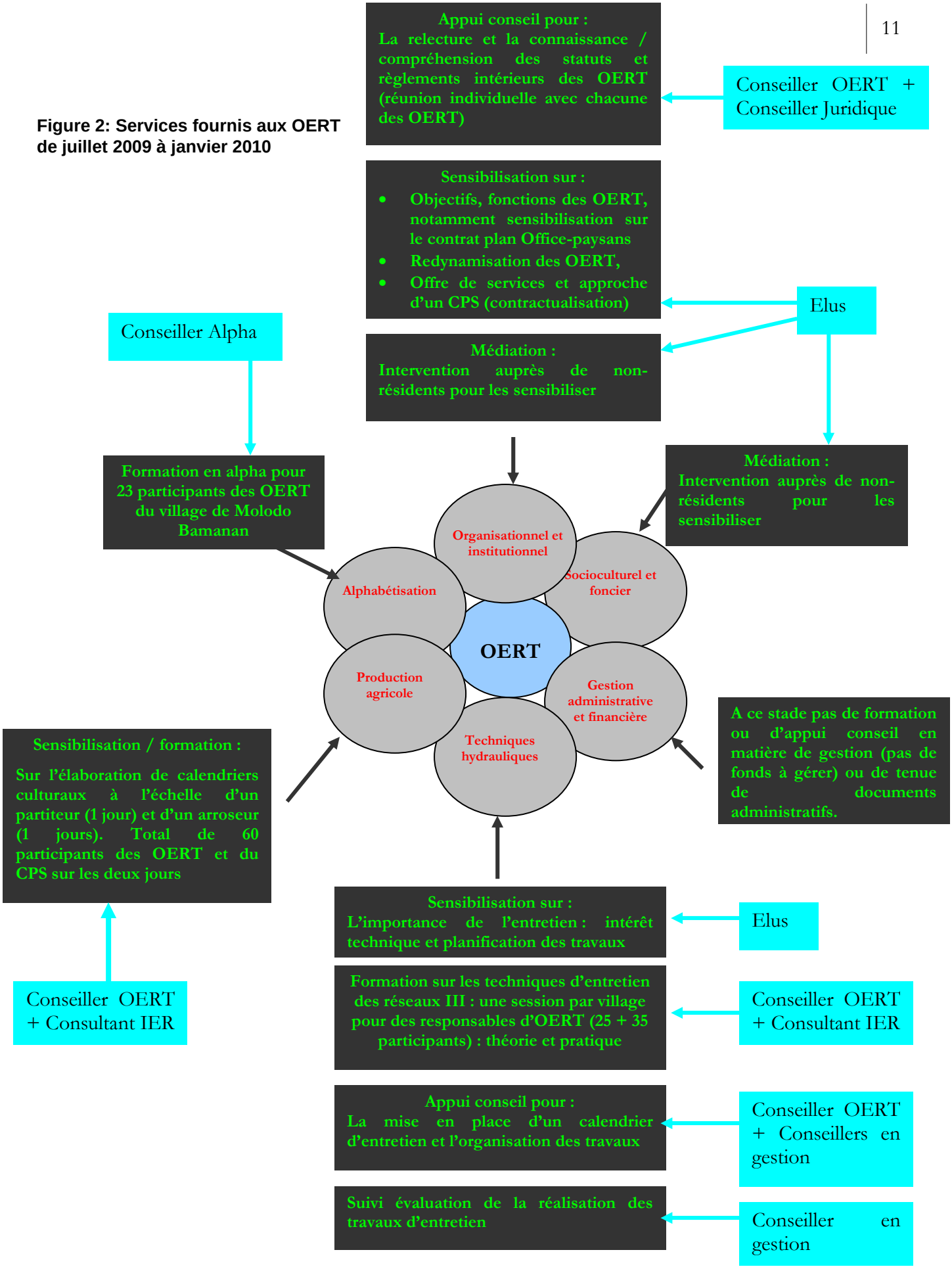

On constate que la quantité de services effectivement rendus aux 14 OERT adhérentes sur la période juillet 2009 – janvier 2010 est globalement inférieure à ce qui avait été prévu. On peut avancer plusieurs facteurs explicatifs sur cette moindre prestation de services par rapport au prévisionnel :

- Le programme de travail pour les mois d'octobre-janvier (élaboré lors de la mission IRAM précédente) était probablement trop lourd / ambitieux pour un démarrage qui correspond à une phase d'acquisition de compétences pour le CPS ;
- Le conseiller OERT, c'est à dire la seule ressource humaine affectée à temps plein aux activités d'appui aux OERT, a démissionné début janvier 2010 ;
- Certaines activités prévues initialement sont finalement apparues moins prioritaires. C'est le cas notamment des formations administratives et comptables qui ne seront utiles que d'ici quelques mois. D'après le diagnostic actuel des OERT, ces formations ne sont pas un préalable à la « réactivation des OERT » ;
- Pendant plusieurs mois une incertitude a plané concernant la possibilité, ou non, de faire une campagne de production de contre-saison (suspension de la mise en eau des réseaux envisagée par l'Office du Niger) et cela a rendu plus difficile la planification et la mise en œuvre des activités.

Néanmoins on note déjà des effets prometteurs de ces services sur les OERT (Cf. plus loin).

S'agissant d'une approche pilote mise en œuvre au niveau du CPS de Molodo, il est essentiel de suivre et évaluer ces premiers services.

3.2. Appui à l'élaboration de calendriers culturaux prévisionnels à l'échelle de l'arroseur

3.2.1. Rappel

De nombreux projets ont démontré l'importance d'appuyer les producteurs à planifier collectivement la production agricole à l'échelle d'une maille hydraulique afin de mieux gérer les différentes ressources (l'eau, la terre, la main d'œuvre, les équipements, le crédit).

On se proposait donc de tester la mise en place de calendriers agricoles prévisionnels au niveau des arroseurs[3]. Cela devait passer par :

- L'appui à la concertation entre producteurs au niveau de chacune des OERT ;
- L'utilisation du logiciel CalCul pour affiner les recommandations en terme de calendrier.

Un consultant de l'IER[4] a apporté un appui en :

- Formant les conseillers du CPS (conseiller OERT, conseiller de gestion et assistant conseiller de gestion) à l'utilisation du logiciel CalCul ;

[3] L'expérience pouvant permettre de vérifier que le niveau arroseur soit le plus pertinent.

[4] M. Moussa Camara.

- Sensibilisant / formant les producteurs et les élus et conseillers du CPS à l'élaboration de calendriers à l'échelle d'un partiteur (secondaire) et d'un arroseur (tertiaire).

Pendant cette première période il n'a pas été possible d'élaborer un calendrier pour chaque OERT comme cela avait été prévu.

3.2.2. Appréciations des services rendus

Globalement les producteurs sont demandeurs de calendriers prévisionnels précis et adaptés à leurs situations. Ils se plaignent que *« l'Office du Niger ne donne pas le calendrier, mais le communique seulement »* et que *« le calendrier communiqué par l'Office n'est pas assez précis ».*

Les producteurs insistent aussi sur l'intérêt de construire ensemble le calendrier comme cela a été fait pendant la formation : *« L'Office communiquait le calendrier mais on ne savait pas comment se construisait un calendrier ».*

Le premier exercice (non abouti) d'élaboration de calendrier cultural a *« suscité une forte curiosité »* chez les producteurs :

- Le calendrier élaboré est précis, chaque opération culturale étant prévue : pré-irrigation, labour, mise en eau, installation de la pépinière, repiquage, application de chaque fraction d'engrais, assecs, récolte, battage.
- Il est élaboré de façon spécifique par chaque OERT.
- Il prend en compte les contraintes de l'OERT et des producteurs individuels. Notamment les producteurs insistent sur la nécessite de prendre en compte les contraintes des *« sous-équipés ».*
- Il peut être remis par écrit aux producteurs.

Notre appréciation de ce premier exercice, bien que globalement positive (notamment sur l'aspect fondamental de « co-construction »), est plus mitigée :

- On semble trop se concentrer sur le logiciel CalCul. Le fait que cet outil soit de nature informatique semble diminuer l'esprit critique des producteurs vis à vis de l'outil ;
- On semble ainsi accorder plus d'importance à CalCul qu'à la concertation collective. Or c'est bien elle qui doit être au cœur du processus d'élaboration d'un calendrier cultural prévisionnel ;
- Actuellement les conseillers n'ont pas une maîtrise suffisante de l'outil, ce qui est normal ;
- Il faudrait vérifier que CalCul est bien paramétré pour les variétés actuellement utilisées par les producteurs ;
- Actuellement la caractérisation des OERT (= l'organisation et sa maille hydraulique) est insuffisante pour permettre une véritable planification collective. On parle ici de caractérisation hydraulique (identification des parcelles basses et hautes, des problèmes de drainage…), économique et sociale (nombre de paires de bœufs mobilisables sur l'arroseur, taille du parcellaire, nombre de non-résidents et types de non-résidents…), agronomique (quel précédent : maraîchage, riz, absence de culture ; quelles variétés pour chaque parcelle…) ;
- Le premier exercice n'a pris en compte que la riziculture (et pas le maraîchage).

A noter une préoccupation exprimée par des membres de la direction technique de l'Office du Niger : *« le CPS est-il en train de promouvoir un calendrier made in Faranfasi so qui serait différent du calendrier recommandé par l'Office »*.

3.2.3. Recommandations concernant l'élaboration d'un calendrier cultural prévisionnel

Ces recommandations devront être prises en compte pour préparer le prochain hivernage, c'est à dire en mars avril.

Pour le moment ce qui fait défaut c'est la concertation entre producteurs et c'est donc sur cela que l'on doit se concentrer. On devra donc faciliter une réunion avec le plus grand nombre de producteurs de l'OERT pour élaborer ce calendrier prévisionnel.

Etant donnée la difficulté actuelle à regrouper l'ensemble des producteurs d'une OERT, le élus du CPS de Molodo devront faire un travail important de mobilisation pour garantir une forte mobilisation lors des réunions de concertation. Inutile en effet de vouloir élaborer un calendrier prévisionnel si seulement 10% des producteurs d'une OERT sont présents lors de l'exercice.

Cette réunion d'élaboration du calendrier cultural pourrait coïncider avec les assemblées générales des OERT que le CPS devrait appuyer à organiser.

On suggère donc de placer CalCul au deuxième plan, voire de ne pas y avoir recours pour le prochain hivernage. L'utilisation de CalCul en réunion risquerait en effet de dévier l'attention des producteurs de leurs contraintes. Le consultant IER et les conseillers pourraient cependant mobiliser CalCul soit avant la réunion (comme élément de préparation) soit après (pour vérifier les hypothèses de dates). En revanche lors de la réunion d'élaboration du calendrier cultural on devra procéder en suivant le même genre de questionnements que ceux utilisés pour remplir CalCul : quel chantier déterminant ?…

Une caractérisation de chaque OERT sur le plan hydraulique, socio-économique et agronomique est indispensable et doit être réalisée en amont de l'exercice de concertation. On devra ainsi caractériser les intérêts des différents groupes au sein de l'OERT : qui a accès aux équipements de travail du sol ? qui draine où ? qui a des contrainte de main d'œuvre ? etc…

Par exemple, on devra ainsi identifier qui a accès à des équipements de travail du sol au sein de l'OERT (paire de bœufs et motoculteurs) et aborder les possibilités, si elles existent, de planifier / rationaliser leur utilisation au niveau de l'OERT pour permettre un démarrage de la campagne dans les délais. Comme le soulignent les producteurs *« il faut élaborer un calendrier à l'échelle de l'arroseur en prenant en compte les contraintes des sous-équipés »*.

Une collaboration très étroite entre le conseiller OERT et le conseiller exploitation familiale sera nécessaire.

Elément de planification :

Mars : Caractérisation précise de chaque OERT sur le plan socio-économique et agronomique ;

Mars-avril : Sensibilisation par les élus à la nécessité d'une réunion au niveau de chaque OERT avec une forte mobilisation des producteurs

Avril : Réunion d'élaboration d'un calendrier prévisionnel au niveau de chaque OERT : il s'agit d'un exercice de concertation.

3.3. Appui à l'entretien des réseaux et à la gestion de l'eau

3.3.1. Rappel

L'entretien des réseaux tertiaires (arroseurs et drains) et la gestion de l'eau au niveau de la maille de l'arroseur sont théoriquement les fonctions essentielles des OERT.

Au démarrage du projet l'entretien était le plus souvent insuffisant à cause de plusieurs facteurs :

- Une démotivation générale des producteurs : importance des travaux à réaliser, difficulté à mobiliser les « non-résidents », absence d'accompagnement après la mise en place des OERT ;
- Une faiblesse des compétences techniques des producteurs concernant les aspects hydrauliques ;
- Une insuffisance d'entretien au niveau des réseaux primaires et secondaires diminuant l'efficacité / la pertinence des entretiens au niveau du réseau tertiaire ;
- Globalement c'est surtout le réseau de drainage qui est faiblement opérationnel aujourd'hui. Sur plusieurs mailles d'arroseur visitées, la non-opérationnalité du réseau de drainage réduit la gestion de l'eau à la parcelle à la seule gestion des approvisionnements en eau. Dans certains cas le niveau actuel de fonctionnalité des arroseurs est finalement adapté au niveau de fonctionnalité des drains.

Le CPS devait donc :

- Améliorer les compétences en techniques hydrauliques de base des OERT par des formations ;
- Sensibiliser les membres des OERT sur l'importance de l'entretien et sur son caractère obligatoire (au titre du Contrat Plan établi entre l'Office et les paysans) et intervenir lorsque nécessaire dans le domaine de la médiation entre résidents et non-résidents ;
- Appuyer les OERT à planifier ces travaux, c'est à dire à les inclure dans le calendrier cultural annuel[5] ;
- Suivre leur réalisation, notamment afin d'enregistrer précisément les travaux réalisés (nature, temps, hommes*jours mobilisés) en vue d'éventuels plaidoyers et de mieux conseiller les OERT les années suivantes (meilleure planification, identification des bons niveaux de sanctions lorsque les producteurs ne participent pas aux travaux collectifs…).

3.3.2. Appréciations des premiers services rendus

Une formation technique a été organisée au niveau de chacun des deux villages (25 participants pour l'un et 35 pour l'autre) avec l'appui d'un consultant de l'IER. Il s'agissait d'abord d'une formation théorique puis d'une session pratique sur les arroseurs et drains.

Ces formations ont semble t-il fortement impressionné les producteurs. D'une part elles leur ont fourni des outils techniques (échelle et niveau à eau pour mieux comprendre le fonctionnement

[5] Un des intérêts de l'élaboration de calendriers prévisionnels annuels est d'arriver à comprimer les calendriers des hivernage et contre-saison et ainsi d'arriver à dégager du temps pendant lesquels les arroseurs et drains ne sont pas utilisés et donc pendant lesquels les entretiens peuvent être réalisés.

des prises et la circulation de l'eau dans les réseaux, équerre pour apprécier l'état de détérioration des arroseurs et des drains, etc.). D'autre part elles ont remobilisé les producteurs : *« Avant on faisait un peu l'entretien, mais on était devenu découragés »*. Le consultant IER semble avoir un excellent contact avec les producteurs.

Le suivi effectué par le CPS des entretiens réalisés par les producteurs indique, peu avant la mission, des taux de réalisation des entretiens des arroseurs variables suivant les OERT : de 0% pour certaines à 100% pour d'autres. Certains producteurs constatent déjà les effets des entretiens sur l'approvisionnement en eau. Une productrice souligne : *« Avant il fallait que je me lève la nuit pour aller irriguer mon champ. Aujourd'hui je viens le matin et en une heure j'ai l'eau dans ma parcelle »*.

S'agissant d'une phase pilote, ce suivi par le CPS est cependant insuffisant :

- On dispose seulement d'un taux de réalisation à un instant t ;
- On ne dispose pas d'un enregistrement des temps de travaux accomplis ;
- On ne dispose pas de photos avant / après pour qualifier ces entretiens ;
- On ne dispose pas d'une caractérisation hydraulique suffisamment précise de chacune des mailles hydrauliques d'arroseur.

3.3.3. Recommandations concernant l'entretien

Une caractérisation hydraulique précise de chaque maille hydraulique est nécessaire. On ne peut plus se contenter de dire que le problème essentiel est un « problème de drainage ». Il s'agit de caractériser précisément les différents types de problèmes de drainage existants et les groupes d'agriculteurs concernés, les problèmes d'approvisionnement en eau, de topographie des mailles hydrauliques, l'état et le fonctionnement des prises et ouvrages de régulation. Cet exercice de caractérisation hydraulique de chaque maille arroseur aura deux objectifs complémentaires :

- Réaliser un diagnostic précis, un état des lieux. Cet état des lieux permettra de décider de façon informée des entretiens nécessaires : Le problème est-il sous la simple maîtrise de l'OERT ? Faut-il envisager une collaboration avec l'OERT voisine ? Renvoie-t-il à une partie qui serait du ressort de l'Office ? Cet état des lieux permettra aussi de planifier en conséquence la gestion de l'eau au niveau de la maille d'arroseur (identifier les parcelles basses et hautes notamment et gérer l'eau en conséquence).
- Former les responsables des OERT aux outils de diagnostic et d'entretien sur leur propre maille hydraulique. Il s'agit donc de former les producteurs à la réalisation d'un diagnostic participatif. Ceux-ci devraient ultérieurement avant chaque campagne faire le point sur leur réseau afin de planifier les entretiens futurs.

Une question est en suspens pour le moment : le CPS doit-il se doter en propre des compétences hydrauliques nécessaires à la réalisation de diagnostics hydrauliques précis et fiables ? peut-il se contenter de compétences moins pointues appuyées par des expertises externes additionnelles ? Par exemple, le régulateur initialement existant sur l'arroseur MD1 5g (OERT Sabali) avant la réhabilitation de 2001 n'a pas été conservé lors de celle-ci, provoquant selon les responsables de l'OERT des difficultés d'accès à l'eau pour les exploitants dans la partie médiane du réseau. Ils souhaiteraient qu'une expertise soit établie pour juger de leur idée d'en ré-implanter un. A terme qui devrait fournir cette expertise ? Le CPS ou un bureau spécialisé contracté par le CPS ?

Jusqu'à présent il avait été décidé de retarder l'utilisation du fonds d'investissement afin d'éviter les comportements opportunistes de certaines OERT. Suite à la réactivation – certes très partielle et

non pérenne à ce stade - des OERT, il semble justifié de mobiliser le fonds d'investissement pour des équipements d'entretien (pelles, pioches, pics, brouettes, etc.) et pour des équipements de diagnostic hydraulique (échelle, tuyaux transparents, équerres, niveau à bulle…). Attention, la mobilisation du fonds d'investissement ne doit pas être perçue, ni comme une récompense pour les OERT qui auraient bien travaillé, ni comme une carotte pour encourager les OERT. Le fonds d'investissement doit être compris comme un élément permettant au CPS de rendre de meilleurs services.

Un suivi plus rigoureux des pratiques d'entretien devrait également être réalisé. Le diagnostic hydraulique donnera une situation de référence. Il est essentiel ensuite que les OERT enregistrent précisément les travaux réalisés : combien de personnes ont été mobilisées ? combien de temps ? avec quels équipements ? à quels moments ? avec quels résultats ?

Eléments de planification :

Mars : Caractérisation hydraulique de chaque OERT.

Mars : Elaboration par la Fédération Faranfasi so des modalités d'utilisation du fonds d'investissement.

Avril : Appui à la planification des travaux d'entretiens (en même temps que la réunion pour élaborer le calendrier cultural), mise en place d'outils de suivi au niveau des OERT et suivi des travaux par le CPS.

3.4. Appui dans les domaines organisationnels et institutionnels

3.4.1. Rappel

Les OERT ont été mises en place trop rapidement, sans accompagnement et de façon standard. Ainsi elles disposent toutes plus ou moins des mêmes règlements intérieurs et statuts, sans que ceux-ci ne soient connus, compris et appropriés.

Sur la plan de l'accompagnement institutionnel et organisationnel, l'approche choisie par la Fédération Faranfasi so est la suivante :

- Bien que les OERT soient dans la majorité des cas des coquilles vides, peu ou pas fonctionnelles, on part de ces structures qui ont été officiellement mises en place. On s'inscrit donc ainsi pleinement dans la stratégie promue par l'Office du Niger de renforcement de ces structures. NB : il y a environ 2500 OERT sur l'ensemble de la zone de l'Office du Niger et 85 sur la zone d'intervention du projet ;
- Le CPS accompagne les OERT à façonner leurs propres institutions, c'est à dire à élaborer leurs propres règles de fonctionnement en se basant sur leurs pratiques réelles. C'est la pratique qui va guider l'élaboration des règles, et non la théorie ;
- On s'autorisera une part d'innovation institutionnelle pour réfléchir en termes « d'OERT rénovées » suivant possiblement une base hydraulique plus large que la base actuelle ;
- On privilégie une approche par la médiation, la sensibilisation et l'animation plutôt qu'une approche coercitive par la sanction, et cela bien que de nombreux producteurs demandent davantage de sanctions. Cela ne signifie pas pour autant qu'on exclue d'accompagner ces

OERT à se doter de dispositifs de sanctions efficaces, voire d'accompagner les OERT à faire respecter ces sanctions.

En complément de ces principes qui constituent le cœur de l'approche, le CPS apportera également des appuis plus « classiques » aux OERT dans le domaine administration et gestion.

3.4.2. Appréciation des premiers services rendus

Pour démarrer, l'essentiel des services organisationnels et institutionnels aux OERT a consisté en :

- Appui à chacune des OERT à la lecture, connaissance et compréhension des statuts et règlements intérieurs existants. Cette activité – une session individuelle par OERT - a été menée par le conseiller juridique. Les producteurs se sont déclarés satisfaits de ces sessions. Le CPS a prévu ensuite d'organiser un atelier de synthèse de ces premières sessions de travail ;
- Sensibilisation sur le rôle des OERT, sensibilisation sur le Contrat Plan Office – Paysans. Cette activité a été menée par les élus.
- Médiations / sensibilisations entre résidents et non-résidents. Cette activité a été menée par les élus. A ce stade il ne s'agit pas véritablement de médiation de conflits (pas de conflits ouverts).

S'il est effectivement important et pertinent d'accompagner les OERT à connaître et comprendre « leurs » statuts et règlements intérieurs, il est en revanche prématuré de vouloir organiser un atelier de synthèse. La tenue immédiate d'un atelier présente en effet plusieurs risques :

- Figer les institutions sur une base théorique – nous n'en sommes qu'au début du fonctionnement des OERT – alors que ces institutions doivent être façonnées par les OERT sur la base de leurs pratiques réelles ;
- Standardiser les institutions alors que les évolutions différenciées des OERT devront justifier des institutions différenciées. Les règles seront probablement différentes suivant la taille de l'OERT, la proportion résidents / non-résidents, les caractéristiques hydrauliques de la maille arrosée (existence ou non d'un drain Office par exemple). NB : La relecture des règlements intérieurs et statuts peut effectivement intégrer une offre standard de services de démarrage par le CPS, mais ensuite les solutions organisationnelles et institutionnelles élaborées devront être adaptées au cas de chaque OERT (ou au cas de chaque type d'OERT si l'on arrive à élaborer une typologie opérationnelle des OERT) ;
- Déresponsabiliser les OERT dans le façonnage de leurs institutions, celles-ci craignant les « carcans » imposés par le passé.

Une approche pragmatique recommandée par un élu du CPS semble tout à fait adaptée : *« Il faut d'abord que les OERT comprennent leurs responsabilités globales telles que définies dans le Contrat Plan, pour qu'elles puissent élaborer leurs propres règles ».* Cela signifie poursuivre la sensibilisation, notamment sur le Contrat Plan, pour ensuite élaborer des règles.

Un élément est porté à l'attention du CPS : ne pas oublier que l'on est dans une approche d'innovation institutionnelle. Certes on part du modèle OERT tel qu'il existe aujourd'hui, mais pendant l'accompagnement des OERT on doit « questionner » les limites éventuelles de ce modèle. Par exemple, à quel moment doit-on encourager des collaborations à un niveau supérieur, collaborations inter-OERT notamment ?

Par ailleurs le CPS n'a pour le moment pas réalisé de formations dans les domaines administratifs et de gestion. Effectivement cela ne constituait pas une priorité pour un démarrage. Les OERT n'ont pas véritablement de ressources financières à gérer pour le moment et des formations en gestion auraient été prématurées. On pourrait envisager d'en introduire après le prochain hivernage (à confirmer d'ici quelques mois) s'il est d'actualité d'introduire des contributions financières des producteurs. De même il n'est pas véritablement utile de réaliser des formations administratives : là encore le risque aurait été que les OERT se placent dans des approches trop formalistes, se placent dans un « carcan administratif » alors qu'on souhaite qu'elles façonnent les institutions sur la base de leurs propres pratiques et capacités.

3.4.3. Recommandation en matière d'appui organisationnel et institutionnel

Bien que le CPS souhaite organiser prochainement un atelier de synthèse des réunions de relecture des statuts et règlements intérieurs, on ne recommande pas la tenue de cet atelier pour le moment (sauf à en modifier considérablement l'objectif et désamorcer efficacement les risques).

Poursuivre la sensibilisation sur le Contrat Plan et sur la nature du processus d'innovation institutionnelle semble en revanche toujours d'actualité.

Les OERT se plaignent de ne pas arriver à appliquer des sanctions lorsque nécessaire, notamment à l'encontre des non-résidents. Plusieurs recommandations sont faites à cet égard :

- Les élus du CPS peuvent renforcer leur rôle de médiation entre résidents / non-résidents. Attention il s'agit bien là d'un rôle des élus et non des conseillers ;
- Le CPS peut accompagner l'application des sanctions à l'image de ce qui avait été fait pour résoudre des cas de conflits liés au crédit. Cependant ce type d'action ne doit pas constituer une porte d'entrée ;
- La notion de « non-résident » couvre en réalité une multitude de situations qu'il conviendrait de mieux cerner afin de mieux gérer les problèmes qui y sont associés. Rappelons que les « non-résidents » servent bien souvent de boucs émissaires et qu'ils constituent souvent l'arbre qui cache la forêt. Par multitude des situations on fait référence à :
    - Différents degrés de non-résidence : le propriétaire peut résider dans le village voisin, à Ségou ou à Bamako ;
    - Qui cultive la parcelle : le cultivateur peut être un membre de la famille ou non (location par exemple) ;
    - Dans le cas où la parcelle n'est pas exploitée par un membre de la famille plusieurs contrats sont possibles : location, métayage, etc.

  On fait l'hypothèse que la nature exacte de ces situations a une incidence directe sur l'intérêt que chaque producteur (exploitant ou propriétaire) a à s'impliquer dans le fonctionnement de l'OERT et donc sur la fonctionnalité de l'OERT. L'exposé de ces situations devra faire partie de la caractérisation des OERT.

  Un stage va être organisé de mai à septembre 2010 (deux étudiants français de l'Institut des Régions Chaudes). Ces stagiaires pourraient notamment travailler à une caractérisation plus fine des situations des non-résidents et leur incidence sur le fonctionnement des OERT.

Le CPS devrait appuyer l'organisation au niveau de chaque OERT de son assemblée générale avant le démarrage de l'hivernage (par exemple en même temps que la réunion d'élaboration du calendrier cultural puisque dans les deux cas il faudra une forte participation des producteurs).

Eléments de planification :

Repousser l'atelier prévu, probablement après le prochain hivernage, ou au moins en changer substantiellement l'objectif.

Mai-Septembre : Les stagiaires travaillent la caractérisation plus fine des OERT, en vue de l'élaboration d'une typologie OERT, et notamment affinent la compréhension de la situation des non-résidents et leur incidence sur le fonctionnement des OERT.

4. Actualisation des diagnostics des OERT

La mission a rencontré six OERT : d'abord discussion avec quelques responsables et membres de l'OERT, puis visite de la maille hydraulique correspondante. On donne en annexe 2 un compte rendu des entretiens et des visites.

Cette section présente quelques conclusions des visites.

4.1. Un constat : des différences inter et intra OERT qu'il va falloir caractériser puis commencer à prendre en compte

Dans un premier temps, les différences inter et intra OERT ont été volontairement négligées et une offre standard de services pour toutes les OERT a été élaborée pour permettre leur « activation ». Cependant assez rapidement le CPS va devoir prendre en compte les différenciations à l'intérieur de chaque OERT et les différences d'une OERT à l'autre:

- Intra OERT : Comprendre plus finement les différents groupes d'intérêts qui peuvent exister au sein d'une OERT afin de comprendre comment les intérêts et moyens individuels présidant aux stratégies individuelles des producteurs influent sur la fonctionnalité collective de l'OERT.
- Inter OERT : Adapter les services à chaque OERT ou à chaque type d'OERT.

Cela suppose de caractériser plus finement les OERT en vue, notamment, de l'élaboration d'une typologie. D'ores et déjà on peut supposer que la typologie devra croiser des critères hydrauliques, agronomiques et socio-économiques. On donne dans le Tableau 1 page suivante quelques illustrations des diversités de situations inter et intra OERT.

Différences	Domaine	Illustration
Inter OERT	**Hydraulique**	Infrastructures récemment réhabilitées et en relativement bon état (exemple OERT de Kègnèrèyé MD2-3d réhabilité en 2001) / Infrastructures non réhabilitées (ou depuis très longtemps) et qui exigent une réhabilitation (exemple OERT Jantoyèrèla M1-5d). Infrastructures qui exigent une collaboration inter-OERT pour leur gestion et/ou entretien : • Le cas le plus commun est l'utilisation d'un drain commun à deux OERT. • Mais dans certains cas la localisation côte à côte d'un drain et d'un arroseur pose aussi problème : Sur certaines portions, l'arroseur M1-6d et le drain de Jantoyèrèla sont pratiquement au même niveau, le cavalier est complètement émoussé. Alors que la plupart des arroseurs visités lors de la mission disposent de modules à masque avec cadenas, celui de l'OERT de Sabali (MD1-5g) ne disposerait plus de cadenas depuis 6 ans.
	Agronomique	Le taux de pratique de la contre saison riz et/ou du maraîchage peut varier largement suivant les OERT. Le taux global d'équipement (bœufs de labour et/ou motoculteurs) varie suivant les OERT.
	Socio-économique	Plusieurs OERT (Kègnèrèyé MD2-3d et Sabali MD1-5g) ont des canaux fortement dégradés par le passage des troupeaux. Leur meilleur entretien et maintien ultérieur nécessite des concertations avec les éleveurs, y compris pour l'adaptation des infrastructures. De même la contribution de fait des pêcheurs à l'entretien montre l'intérêt d'une collaboration avec ceux-ci (OERT de Sindiya MD1-5d OERT de Kègnèrèyé MD2-3d).
Intra OERT	**Hydraulique**	Sur l'OERT de Kègnèrèyé (MD2-3d) on identifie trois groupes d'intérêt par rapport au drainage : agriculteurs dont la parcelle draine dans un drain partagé avec une autre OERT (arroseur voisin), agriculteurs dont la parcelle draine dans un drain utilisé seulement par l'OERT, et agriculteurs dont la parcelle draine directement dans un collecteur secondaire relevant de l'Office.
	Agronomique	Différentes qualité de planage des parcelles, élévation de la parcelle par rapport aux autres (et bien sûr par rapport aux arroseurs et aux drains).
	Socio-économique	Typiquement le problème résident / non-résident est une différence importante au sein d'une OERT.

Tableau 1: Exemples de différences intra et inter OERT

On voit bien que les situations ne sont pas toutes identiques et qu'il faut mieux caractériser ces différences.

4.2. Une caractérisation fine des OERT en vue de l'élaboration d'une typologie et de l'adaptation des services

4.2.1. Caractérisation hydraulique : un processus participatif de diagnostic et de formation

a. Eléments à caractériser

Cette caractérisation devra s'intéresser, pour chaque OERT, à l'ensemble des éléments du système hydraulique de la maille d'arroseur, ce qui recouvre au minimum :

- Son canal arroseur, y compris la prise et les ouvrages régulateurs : longueur, état physique, envasement et enherbement, débit, qualité des ouvrages, etc. ;
- Son système de drainage : partagé ou non, longueur, état physique, envasement et enherbement, débit, état du drain secondaire dans lequel il débouche, etc ;
- La topographie de la maille et des parcelles : parcellaire, parcelles hautes/basses, qualité du planage, position des parcelles par rapport aux arroseurs et aux drains, etc ;
- Sa gestion : existence/opérationnalité ou non d'un chef arroseur, mode de fonctionnement, utilisation d'un cadenas, hiérarchisation ou non des demandes individuelles, etc ;
- La position de l'arroseur sur le partiteur et l'incidence éventuelle de l'état et de la gestion de celui-ci sur l'approvisionnement de l'arroseur.

On cherchera notamment à identifier / caractériser les problèmes éventuels et à identifier s'ils sont ou non sous la maîtrise possible des producteurs. On suggère, mais cela devrait être confirmé lors de ce travail, de différencier :

- Les aspects sous le simple contrôle des producteurs, en distinguant si tous les producteurs ont le même intérêt face à cet aspect (existence de groupe d'intérêts au sein de l'OERT) ;
- Les aspects qui nécessitent des collaborations avec d'autres acteurs (OERT voisine, éleveurs, autres groupes d'intérêts) ;
- Les aspects au-delà du contrôle des producteurs (sous responsabilité de l'Office par exemple) ;
- Les aspects au-delà des capacités directes des producteurs (sous leur responsabilité, mais demandant des travaux tels qu'il leur faut s'organiser pour les faire faire).

Tous ces éléments seront reportés sur la carte de la maille hydraulique arrosée : soit un fond de carte obtenu auprès de l'Office et qui sera donc actualisé avec les producteurs, soit, à défaut, un fond plus sommaire recréé sur papier A0 avec les irrigants.

b. Démarche proposée

Cette caractérisation sera conduite de façon participative par le consultant de l'IER avec les responsables de l'OERT, le conseiller OERT (accompagné d'un autre conseiller) et de deux élus du CPS.

On suggère approximativement 1 jour / OERT, mais cela devra être ajusté suivant la taille de l'OERT : matinée sur le terrain et après-midi pour rédiger le diagnostic. Soit au total 14 jours de contrat pour le consultant IER.

Cette caractérisation servira à la fois de diagnostic participatif et de formation.

Les participants devront sillonner l'ensemble de la maille arrosée, plan de la maille en main, en vérifier l'ensemble des caractéristiques et reporter précisément sur le plan les problèmes hydrauliques existants. On utilisera pour cela les outils de diagnostics déjà utilisés lors de la formation (échelle, niveau à eau, équerre, niveau à bulle…).

En fin de visite de terrain on conclura par :

- L'élaboration d'un programme d'entretien à réaliser pour remédier aux problèmes identifiés ;
- Des réflexions concernant les pratiques de gestion de l'eau au niveau de l'arroseur afin de mieux prendre en compte ses caractéristiques propres.

Le consultant compilera toutes ces informations dans un rapport (texte + plan + photos). Ce rapport sera remis en deux exemplaires (un pour le CPS et un pour l'OERT).

4.2.2. Caractérisation agronomique et socio-économique

a. Eléments à caractériser

On cherchera :

- D'une part à mieux cerner les intérêts et les moyens des producteurs individuels qui déterminent leurs stratégies : taille des parcelles, « propriété » / location (et notamment la question des « non-résidents » et du type de contrat qui lie exploitants et attributaires), équipements (qui dispose d'équipement et qui est sous-équipé), relation avec les parcelles sèches, pratique de la contre-saison (riz ou maraîchage)… On conclura en termes d'existence ou non de différents systèmes de production / différents groupes d'intérêts sur chaque OERT.
- D'autre part à mieux connaître les ressources individuelles qui pourraient être prises en compte lors de l'élaboration d'un calendrier à l'échelle de l'arroseur. Notamment le nombre d'équipements (bœufs de labour et motoculteurs) disponibles en propre, les contraintes du recours à la location ou au service à la tâche pour la mise en valeur des parcelles des membres de l'OERT.

b. Démarche proposée

Une caractérisation précise demanderait beaucoup de temps. On propose donc une démarche en deux étapes, afin de disposer d'un premier produit pour la préparation de l'hivernage prochain :

- Etape 1 : On utilisera le plan de la maille hydraulique pour y reporter chaque parcelle / producteur, le rôle de l'Office du Niger mentionnant l'attributaire officiel de la parcelle (on confrontera le rôle avec la pratique), un entretien de groupe pour obtenir les informations. Cette étape sera conduite par le conseiller OERT, le conseiller à l'exploitation familiale et 2 élus du CPS.
- Etape 2 : Cette première caractérisation sera affinée par les stagiaires lors d'un stage de mai à septembre. NB : Cette activité est l'une des activités des stagiaires, il y en a d'autres.

Le produit disponible en fin d'étape 1 devrait permettre, utilisé conjointement avec la caractérisation hydraulique, de planifier la campagne d'hivernage.

4.2.3. Synthèse : une typologie des situations pour adapter les services

L'ensemble de ces éléments seront pris en compte pour élaborer une typologie des OERT. Attention il ne s'agira pas de figer une OERT dans un type. D'une part les caractéristiques organisationnelles sont justement censées évoluer avec le développement (les progrès) de l'organisation. D'autre part du fait des nombreuses ré-attributions de parcelles, la composition des OERT change, ce qui peut changer les dynamiques internes.

L'ensemble du processus est présenté dans la Figure 3 page suivante.

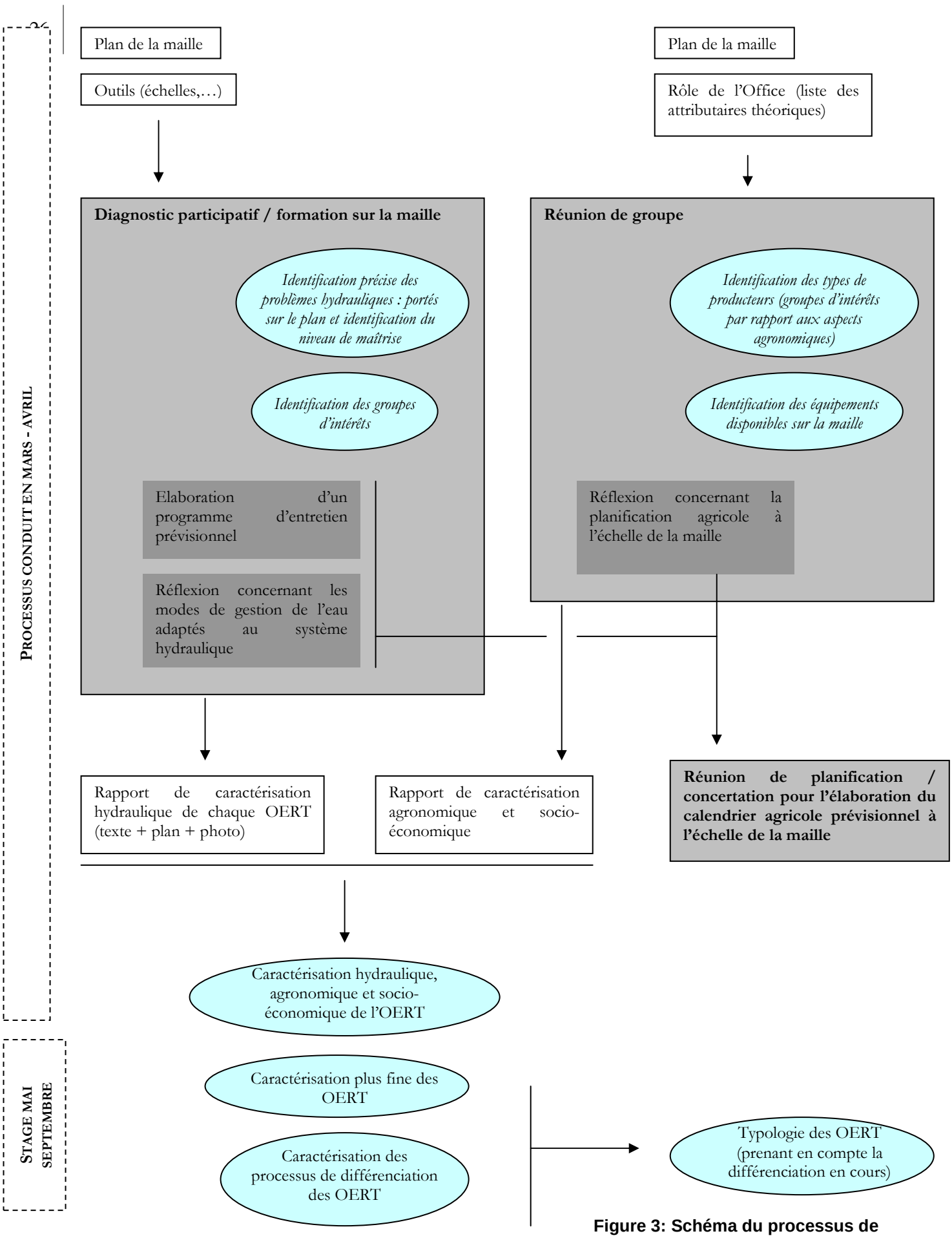

Figure 3: Schéma du processus de caractérisation des OERT

4.3. Premiers effets sur les OERT ?

Le premier effet visible est une dynamisation des travaux d'entretien annuel des arroseurs par les OERT. Le taux de réalisation des entretiens d'arroseurs observé par une mission récente de suivi varie cependant de 0 à 100% suivant les OERT. Les drains sont très rarement été entretenus.

Le second effet visible est un regain d'intérêt pour les OERT. Les élus du CPS soulignent que *« les OERT commencent à se connaître, on voit les premiers effets ». « Il y a un engouement des OERT car il y a un partenaire externe ».* La faible participation des producteurs aux réunions des OERT n'est pas surprenante de l'avis des élus du CPS : *« Le taux de participation est finalement à l'image des autres OP ».*

Dans certains cas des producteurs se sont félicités de cette dynamisation permettant un accès plus facile à l'eau d'irrigation grâce aux entretiens. Un responsable d'OERT souligne *« Grâce aux formations on a compris que si le réseau est bien entretenu, tout le monde peut avoir de l'eau ».* Une productrice indique *« qu'avant elle devait se lever la nuit pour irriguer sa parcelle. Maintenant elle vient le matin et en une heure l'eau est dans sa parcelle ».*

5. Planification des activités à venir

5.1. Observations générales

14 OERT sont actuellement adhérentes du CPS. Pour le prochain hivernage il semble réaliste de se limiter à ce nombre pour cette action pilote. On ne devra pas céder à la tentation d'encourager de nombreuses OERT à adhérer. Nonobstant, on pourrait envisager des adhésions – très limitées – dans des cas très spécifiques : par exemple on pourrait considérer l'adhésion de l'OERT située sur l'arroseur MD2 5D située entre deux OERT déjà adhérente, ce qui pourrait faciliter des collaborations inter-OERT.

Comme recommandé par le comité de suivi, les collaborations avec l'Office du Niger devront se poursuivre, voire s'intensifier :

- Poursuite des réunions trimestrielles de planification au niveau de la zone ;
- A chaque mission IRAM un débriefing avec la Direction Générale devra avoir lieu ;
- Implication des aiguadiers dans les formations pour les OERT.

Suite au départ du premier conseiller OERT courant janvier un certain nombre d'informations et de compétences ont été perdues. Pour le prochain hivernage de cette phase pilote, chaque nouvelle activité devra être systématiquement conduite par deux conseillers et deux élus du CPS. Cela permettra une mutualisation des compétences. Par exemple chaque caractérisation hydraulique des OERT sera accompagnée par deux élus et chaque élu participera à 2 ou 3 caractérisations. Ainsi à la fin de l'exercice tous les élus disposeront des compétences acquises. Le conseiller OERT participera à chacune des session et sera accompagné d'un autre conseiller (en rotation pour que tous les conseillers du CPS participent au moins à deux caractérisations).

Le niveau et la qualité des informations qui circulent au niveau des producteurs sont parfois assez faible (imprécisions sur la suspension de la contre-saison et finalement son démarrage, etc.). Le CPS devrait probablement augmenter son rôle d'information.

Les notions *« d'abandon des OERT après leur création »* et *« d'accompagnement par le CPS »* sont importantes. Cette notion d'accompagnement semble essentielle.

5.2. Chronogramme

On donne page suivante un chronogramme des activités pour les mois prochains.

Quelques modifications ont été apportées sur le budget lors de la mission (Cf. annexe).

CHRONOGRAMME ASIRRI-MALI - Février à Juillet 2010

		Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil
Domaine: Hydraulique - Entretien							
Elaboration des modalités d'utilisation du fonds d'investissement	AW et élus	x	x				
Achat d'équipements de diagnostic et d'entretien	COERT		x				
Elaboration du contrat de prestation avec consultant IER	AW	x					
Obtention des plans de chaque OERT	IER	x	x				
Caractérisation hydraulique de chaque OERT (approx 1j/OERT)	IER, COERT, autre conseiller, 2 élus		x				
Réalisation des entretiens des canaux et drains tertiaires	OERT			x			
Enregistrement des pratiques d'entretien	OERT			x			
Prendre photos des canaux et drains avant, pendant, après	COERT		x	x	x	x	x
Domaine: Hydraulique - Gestion de l'eau							
Suivi des pratiques d'irrigation	COERT				x	x	x
Domaine: Production agricole							
Obtention du rôle Office pour chaque OERT	COERT		x				
Caractérisation agro-socio-éco de chaque OERT (approx 1j/OERT)	COERT, CCEF, 2 élus		x				
Sensibilisation / Réunion chaque OERT avec maximum de membres	Elus		x				
Appui élaboration calendriers agricoles: 3 sessions tests (1j/OERT)	IER, COERT, CCEF, 2 élus			x			
Evaluation des 3 sessions tests par les élus	Elus			x			
Appui élaboration calendriers agricoles pour chaque OERT (1j/OERT)	COERT, CCEF, 2 élus			x			
Elaboration fiches d'enregistrement des pratiques (base fiches CEF)	CCEF			x			
Test des fiches d'enregistrement	CCEF			x			
Formation aux outils de suivi évaluation des pratiques agricoles	CCEF				x		
Enregistrement des pratiques par les producteurs	OERT				x	x	x
Suivi des enregistrement par CPS	COERT et CCEF				x	x	x
Domaine: Organisation et institutions							
Sensibilisation des OERT: historique des OERT, objectifs, relations OERT-CPS, offre de services (1j/village et par mois pour 2 élus)	Elus		x	x	x	x	x
Appui à l'organisation des AG des OERT	CAKK et DC			x			
Appui au respect des règlements intérieurs et statuts	CJ		x	x	x	x	x
Intervention en cas de tensions / conflits au niveau des OERT	Elus		x	x	x	x	x
Domaine: Socio-culturel et foncier							
Intervention en cas de tensions / conflits au niveau des OERT	Elus		x	x	x	x	x
Caractérisation contrats attributaires/exploitants (cas non-résidents)	CJ		x	x	x		
Domaine: Alphabétisation							
Module d'alphabétisation	CA		x	x	x	x	x
Gestion du projet							
Recrutement du nouveau conseiller OERT	AW	x					
Réunions trimestrielles de planification	COERT et élus						
Contractualisation stage étudiants	IRAM			x			
Accueil stage étudiant	FCPS et CPS				x	x	x
Mission d'appui IRAM	IRAM				?	?	?

Amadou Waïgalo: AW
Conseiller OERT: COERT
Cheick Abdoul Kadri Keita: CAKK
Daouda Coulibaly: DC
IER: Moussa Camara
Stagiaire: S
Conseiller Juridique: CJ
Conseiller Alphabétisation: CA
Conseiller Conseil Exploitation Familiale: CCEF

6. Annexes

6.1. Calendrier de mission

Date	Activités et personnes rencontrées
Lundi 8 février	Départs de Montpellier (Christophe Rigourd) et Lyon (Philippe Deygout) pour Paris et déplacement Paris – Bamako
Mardi 9 février	Bamako : documentation et préparation des activités de la mission (Christophe Rigourd et Philippe Deygout)
Mercredi 10 février	Déplacement Bamako – Niono avec M. Amadou Waïgalo (coordonnateur FCPS) et M. Moussa Kane (président FCPS Faranfasi so) Participation à la réunion mensuelle du bureau de la Fédération, définition du programme de la mission. Réunion avec les élus et le conseiller animateur du CPS de Molodo.
Jeudi 11 février	Niono Réunion de revue des activités au siège de la FCPS avec le président et le vice-président du CPS de Molodo Revue du rapport financier (Christophe Rigourd et Amadou Waïgalo) Réunion à l'Office du Niger / Direction de zone de Molodo avec Mme Kouriba Djènèba Diarra –directrice-, M. Seydou Dembélé -responsable gestion de l'eau- et M. Amadou Kébé –chef de service Conseil rural- (Philippe Deygout et Cheikh Keita) Réunion avec M. Moussa Camara (IER-CRRA de Niono), ingénieur du génie rural intervenant pour les formations
Vendredi 12 février	Niono Visites d'OERT dans la zone de Molodo (cf. Annexe 6.2)
Samedi 13 février	Niono Visites d'OERT (idem)
Dimanche 14 février	Niono Documentation et rédaction
Lundi 15 février	Niono Réunion avec les élus et conseillers du CPS de Molodo (cf. annexe 6.4) Planification Programmation à la FCPS
Mardi 16 février	Niono Préparation de la réunion du comité de suivi (Président FCPS, Président CPS Molodo, Coordinateur) (Christophe Rigourd)

	Réunion avec M. Mamy Koïta –conseiller Exploitation familiale Niono- et M. Amadou Cissouma –conseiller Exploitation familiale Kouroumari- (Philippe Deygout et Cheikh Keita) Travail sur la grille de capitalisation ASIRRI (Philippe Deygout et Cheikh Keita)
Mercredi 17 février	Niono Réunion du comité de pilotage (cf. Annexe 6 .5) Réunion avec M. Amadou Waïgalo sur les termes projets d'accueil de stagiaires
Jeudi 18 février	Réunion à la Direction générale de l'Office du Niger à Ségou (cf. Annexe 6.6) Déplacement Niono – Bamako avec M. Amadou Waïgalo Agence française de développement : entretien avec M. Jean-François Cavana (sous-directeur) et Mme Caroline Brunet (chargée d'études) Départ de Bamako
Vendredi 19 février	Arrivée à Paris Déplacement Paris-Montpellier (Christophe Rigourd) et Paris-Lyon (Philippe Deygout)

6.2. Visites des OERT

Six OERT parmi les 14 engagées[6] dans le programme ASIRRI ont été sélectionnées par la fédération pour faire l'objet des visites de la mission (cf. tableau ci-dessous et carte jointe).

Village	OERT (arroseur)	Date	Participants
Niamina	Kègnèrèyé (MD2-3d)	12 février 2010	Village de Niamina : M. (chef de village) OERT Kègnèrèyé : M. Soumalo (président), M. Mamoutou Dembelé (secrétaire général), M. Aboubacar Maïga (trésorier), M. Djiguiba Sidibé (membre du comité de surveillance), M. Modibo Dembélé (membre) CPS Molodo : M. Yacouba Coulibaly (président), M. Bakary Traoré (vice-président), M. Cheikh Keita (conseiller de gestion) IRAM : M. Christophe Rigourd, M. Philippe Deygout
Molodo Bamanan	Jantoyerela (M1-5d)	12 février 2010	OERT Jantoyèrèla : M. Mamoudou Bouaré (président), M. M. Bouaré (secrétaire général), M. (secrétaire à l'organisation), etc. OERT Djèkabaara : OERT Sindiya: OERT Yèrèdèmè : CPS Molodo : M. Yacouba Coulibaly (président), M. Bakary Traoré (vice-président), M. Cheikh Keita (conseiller de gestion), M. Daouda Coulibaly (assistant conseiller de gestion) IRAM : M. Christophe Rigourd, M. Philippe Deygout
Molodo Bamanan	Sabali (MD1-5g) Sindiya (MD1-5d)	13 février 2010	OERT Sabali : M. Saman Bouaré (président), M. Hamadé Diarra (responsable organisation), M. Moctar Coulibaly (membre) OERT Sindiya : M. Falén Tangara (président), M. Souleymane Tangara (secrétaire), M. Drissa Tangara (responsable organisation), M. Barema Tangara (membre) OERT Yèrèdèmè : M. Kono Diarra (président) CPS Molodo : M. Bakary Traoré (vice-président), M. Cheikh Keita (conseiller de gestion) IRAM : M. Philippe Deygout
Niamina	Sabugnuma (MD2-1d)	13 février 2010	OERT Sabugnuma : CPS Molodo : M. Yacouba Coulibaly (président), M. Daouda Coulibaly (assistant conseiller de gestion) IRAM : M. Christophe Rigourd
Molodo Bamanan	Yèrèdèmè (M1-5g)	13 février 2010	OERT Yèrèdèmè : CPS Molodo : M. Yacouba Coulibaly (président), M. Daouda Coulibaly (assistant conseiller de gestion) IRAM : Christophe Rigourd

(à compléter avec les noms par Cheikh, Daouda et Christophe)

Du fait notamment que le samedi est jour de marché à Molodo Bamanan, les entretiens du 13 février avec les OERT de Sabali et de Sindiya ont eu lieu ensemble, les visites de terrain étant ensuite effectuées avec chaque organisation sur son réseau.

[6] Ces associations sont adhérentes du CPS de Molodo (adhésion payée en 2009, cotisations dues entre janvier et avril 2011). Initialement au nombre de 12, elles ont été rejointes récemment par deux autres (à préciser)

1) Niamina – OERT de **Kègnèrèyé** (MD2-3d)

L'OERT Kègnèrèyé correspond à la troisième prise en rive droite du partiteur MD2 (photo ci-dessous à gauche). Cette prise (module à masque) est gérée par un chef arroseur (un des exploitants desservis) qui est également président de l'OERT. L'ouverture s'effectue à la demande des exploitants (mais la prise en compte d'une demande émanant d'un exploitant qui refuse de participer à l'entretien du réseau serait moins assurée). L'OERT a été créée par l'Office en 2004-2005. L'OERT n'a jamais fonctionné - elle se considère *« laissée pour compte »* - jusqu'à la proposition d'appui du CPS / ASIRRI en 2009. Le bureau comprend 5 membres dont un président, un secrétaire, un trésorier qui ont tous les trois participé aux formations de novembre 2009. Le bureau n'a jamais été renouvelé depuis 2004. Le partiteur est envahi de *Salvinia* qui s'est propagée dans l'arroseur malgré les précautions prises au niveau de la prise. L'entretien quasi-complet de l'arroseur a été effectué récemment (photo de droite).

L'état général du canal arroseur (1 275 m) est bon, mais une portion localisée est dégradée par les animaux (photo de gauche ci-dessous). Le canal est muni d'un régulateur (photo de droite). Le fonctionnement hydraulique de l'ensemble du réseau (réhabilité en 2001) est jugé satisfaisant par les exploitants ayant accompagné la visite.

L'arroseur concerne 23 exploitants dont les parcelles sont drainées vers trois exutoires différents : 7 débouchent vers le Nord-Ouest sur un drain tertiaire de 900m qui leur est propre –photos ci-dessous avec à gauche une portion nettoyée il y a un mois-, 11 vers le Nord sur le collecteur secondaire géré par l'Office –photos suivantes- qui recueille auparavant le tertiaire du Nord-Ouest, et 5 vers l'Est dans un drain tertiaire –non approché lors de la visite- qu'ils partagent avec une partie des exploitants de l'arroseur 2d.

Selon les personnes participant à la visite, les tenants des 11 parcelles raccordées directement au collecteur secondaire seraient peu investis dans l'OERT. Cela peut peut-être en partie s'expliquer par le fait que leur situation en matière de drainage n'est pas liée à celle des autres, mais nos interlocuteurs soulignent que bien qu'ayant moins à assumer concernant cet aspect, ces exploitants sont néanmoins le plus souvent en retard sur les autres dans l'entretien de leurs drains de rigole (quaternaires). Les 7 exploitants concernés par le drain au Nord-Ouest entretiennent généralement celui-ci par portion individuelle. Un de nos interlocuteurs dit s'entendre habituellement avec un autre exploitant pour payer des travailleurs pour effectuer cette tâche.

On remarquera que le collecteur est, comme le partiteur, encombré par la *Salvinia*. Cette adventice aquatique envahissante arrive à constituer un tapis de matière végétale dense à la surface de l'eau, sur laquelle peuvent ensuite s'installer d'autres espèces. Présente depuis 4 ans selon les exploitants (après 3-4 ans d'envahissement par la jacinthe d'eau[7]), la *Salvinia* aurait selon certains été introduite par la recherche pour dominer le *Typha australis*. (à vérifier !). On remarquera aussi sur la photo ci-

[7] La gène produite pour l'écoulement de l'eau serait similaire pour les deux espèces

dessus à gauche une portion du collecteur secondaire (dont l'entretien est à la charge de l'Office) nettoyée par les pêcheurs pour faciliter la prise des poissons.

La superficie totale servie par l'arroseur est d'environ 38 ha. La plus petite exploitation dispose d'environ 0,6 ha et la plus grande d'environ 6 ha. Approximativement 10 producteurs disposeraient de paires de bœufs.

2) Molodo Bamanan – OERT **Jantoyèrèla**[8] (M1-5d)

Le réseau de Jantoyèrèla, près de l'extrémité du partiteur M1 (l'arroseur suivant -6d- étant le dernier), est situé à proximité immédiate du village de Molodo Bamanan. Lors de la visite, on a notamment pu y observer la présence de cultures de saison sèche, en particulier la tomate et le maïs. L'arroseur mesure 1 511 m de longueur et dessert 7 exploitants.

L'arroseur de Jantoyèrèla (5d) côtoie le drain de la prise située en amont (4d), tandis que son drain côtoie de la même manière l'arroseur de la prise située en aval (6d). Non réhabilités en 2001 (hormis le drain secondaire), les canaux de Jantoyèrèla et ceux des réseaux voisins sont dégradés et très mal entretenus (l'OERT attend sans doute beaucoup de son implication dans le programme[9] ?). Du dire des producteurs le dernier entretien daterait d'il y a un an, mais étant donné l'état du canal on doute que les travaux d'entretien aient été importants.

Le système de drainage n'est absolument pas fonctionnel et seule une réhabilitation semble en mesure de lui rendre sa fonctionnalité :

- Sur certaines portions, l'arroseur 6d et le drain de Jantoyèrèla sont pratiquement au même niveau, le cavalier est complètement émoussé. Il en résulte un déversement dans le drain lorsque l'arroseur est plein, l'eau du drain ainsi engorgé reflue alors dans les parcelles et certains exploitants de Jantoyèrèla ont dû confectionner des diguettes d'une hauteur conséquente pour se protéger de ce phénomène (d'autres adaptent probablement leur système de culture pour faire face à la difficulté de drainer).

[8] « prendre soin de soi-même »

[9] Lors de cet entretien en présence de représentants d'autres OERT, les personnes ont indiqué leur satisfaction par rapport aux formations dispensées, et leur espoir que la mobilisation pour réaliser les entretiens leur permette de tirer profit au mieux du programme (perspective de récompenses ?).

- Selon les membres de l'OERT présents, le drain tertiaire n'a plus été curé depuis 20 ans, il ne peut plus jouer son rôle et devrait être entièrement recalibré, les matériaux colmatant le drain pouvant selon eux être repris pour recharger le cavalier de l'arroseur voisin. Il a en effet par endroits complètement disparu.
- Le drain est en plusieurs endroits plus haut que les parcelles.
- Le drain est par endroit largement envahi de *Typha australis* (photos ci-dessous).

De chaque côté du réseau les drains et les arroseurs sont affectés par les dégradations liées au passage et à l'abreuvement des animaux. (ci-dessous à gauche le drain est comblé, à droite l'arroseur déverse dans le drain au fond)

Les photos ci-dessous de l'arroseur sont prises, à gauche vers l'aval, à droite en direction de la prise. L'encombrement par la végétation hydrophile est important. Le drain n'étant absolument pas fonctionnel, on pourrait presque s'interroger si le niveau de fonctionnalité des canaux n'est pas suffisant pour la fonctionnalité du drain ?

Les exploitants disent que l'entretien courant de cette saison n'a pas encore été effectué car suite aux informations annonçant la non mise en eau du partiteur concerné pour cette contre-saison, ils auraient considéré pouvoir pour effectuer les travaux d'entretien dans les canaux une fois mis à sec. La campagne de contre-saison ayant finalement lieu, les opérations ont été remises à plus tard.

3) Molodo Bamanan – OERT de **Sabali** (MD1-5g)

La prise de Sabali est dotée d'un module à masque, l'arroseur mesure 1 338 m de long et dessert 77 exploitants répartis sur ses deux rives. Le régulateur existant avant la réhabilitation de 2001 n'a pas été conservé lors de celle-ci, provoquant selon les responsables de l'OERT des difficultés d'accès à l'eau pour les exploitants dans la partie médiane du réseau (ils souhaiteraient qu'une expertise soit établie pour juger de leur idée d'en ré-implanter un).

Initialement prévue il y a quelque temps et repoussée suite à des déclarations démobilisatrices de certains exploitants sur le fait que l'entretien incomberait à l'Office, une assemblée générale devrait

se tenir bientôt pour organiser les travaux. Le président de l'OERT estime qu'elle devra se tenir même si elle ne réunit qu'une douzaine de membres sur les 77...

Les cavaliers de l'arroseur sont dégradés en plusieurs endroits, notamment du fait des animaux (cf. les photos ci-dessus montrant des réparations sommaires effectuées avec des sacs de terre et ci-dessous à gauche). Des dégâts importants sont également observés au niveau du drain (photo ci-dessous à droite).

Selon les responsables de l'OERT, la partie extrême du drain étant comblée (suite, selon eux, à des travaux défectueux lors de la réhabilitation) le faucardage est très pénible à effectuer car devant se faire dans l'eau. Ils disent procéder généralement à l'entretien de l'arroseur et des drains une fois par an, vers janvier-février. Celui-ci serait en fait ponctuel, surtout au démarrage de l'arroseur. Il n'y a pas de chef arroseur, le module à masque ne possède plus de cadenas depuis 6 ans. Certaines parcelles auraient des problèmes importants de planage. Ils ne connaissent pas le nom de l'OERT partageant avec eux le drain en rive gauche de l'arroseur (non visité) qui est affecté sur 200 ou 300 mètres par les effets de malfaçons intervenues lors de la réhabilitation.

4) Molodo Bamanan – OERT de **Sindiya** (MD1-5d)

L'arroseur de Sindiya, alimenté par une prise munie d'un module à masque (photos ci-dessous) mesure 355 m et dessert 6 exploitants, dont les parcelles sont drainées vers un même exutoire qui court parallèlement à l'arroseur, environ 150 m (?) à l'Ouest de celui-ci..

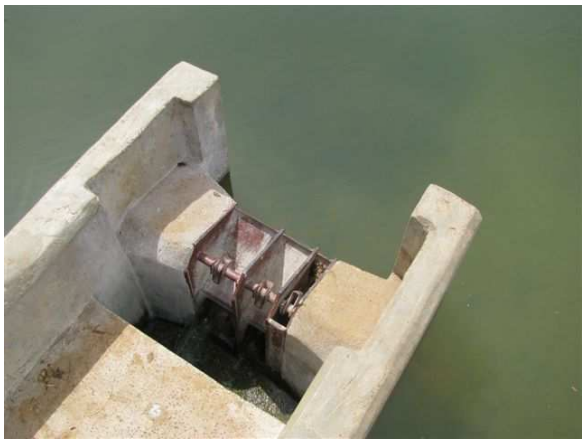

Les canaux ont été réhabilités[10] de façon globalement satisfaisante en 2001, l'état de l'arroseur comme celui du drain sont jugés corrects par les exploitants. Néanmoins une portion de cavalier mal réhabilitée (terre insuffisamment compactée) a donné lieu à la formation de brèches et à des débordements de l'arroseur dans le drain correspondant à la prise suivante qui lui est parallèle (photo de gauche ci-dessous). Selon les exploitants, le rehaussement du cavalier sur toute sa longueur nécessiterait des moyens importants. Le secrétaire de l'OERT souhaiterait pouvoir disposer d'un appui en petit matériel et en sacs pour pouvoir effectuer les travaux nécessaires. L'entretien courant du canal arroseur a été effectué il y a environ un mois, il va être repris très prochainement.

[10] les travaux ont été effectués par l'entreprise SATOM

Le drain, encombré sur pratiquement toute sa longueur par le *Typha australis* est à certains endroits nettoyé par les pêcheurs (photos ci-dessous).

5) Niamina – OERT de **Sabugnama** (MD2-1d)

L'arroseur mesure 1 072 m et dessert 33 exploitants pour une superficie d'environ 30ha.

L'OERT compterait approximativement 6 non-résidents (mais le terme de « non-résident » n'a pas été explicité). L'OERT ne s'est jamais réunie avec plus de 15 membres présents.

L'arroseur est assez enherbé. Le dernier entretien daterait d'il y a un an pour les résidents et serait plus anciens pour les non-résidents.

On distingue trois groupes d'agriculteurs suivant le drain qu'ils utilisent :

- Un drain, sous la responsabilité de l'OERT, longe un arroseur de l'OERT voisine. Il y a plusieurs brèches entre le drain et l'arroseur et l'arroseur se déverse donc dans le drain qui n'est alors plus fonctionnel. Les producteurs des deux OERT ont tenté de colmater les brèches, mais sans trop de succès.
- Un drain le long d'une piste, sous la responsabilité de l'Office.
- Un drain collecteur sous la responsabilité de l'Office.

6) Molodo Bamanan – OERT de **Yèrèdèmè** (M1-5g)

L'arroseur mesure 1 035 m et dessert 12 exploitants.

L'arroseur vient d'être entretenu sur quasiment toute sa longueur. Il a d'ailleurs été visité par le PDG de l'Office le lendemain de notre passage.

6.3. TDR d'un stage

6.3.1. Stagiaires, suivi et encadrement

a. Stagiaires IRC

Lionel Ransinangue et Stéphanie Cavé

b. Suivi pédagogique IRC

??

c. Encadrants :

sur le terrain (Mali): Amadou Waïgalo, coordonnateur de la fédération CPS, Faranfasi So

en France : Christophe Rigourd, pôle ASAF, IRAM Montpellier, et Philippe Deygout, pôle ART, IRAM Paris

6.3.2. Contexte du stage

a. Cadre institutionnel

Ce stage se fera dans le cadre du Projet Appui aux Irrigants et aux Services aux irrigants (ASIrri) (Mali, Cambodge, Haïti) conduits par les organismes GRET-CEDAC, IRAM-Faranfasi so et AVSF-CROSE/CUDES/FONHADI sur la ligne de crédit FISONG Eau Agricole de l'AFD.

Le stage concerne la composante Mali du Projet qui intervient à l'Office du Niger, zone de Molodo. Le stage est proposé par l'IRAM et Faranfasi so. La convention de stage sera signée avec l'IRAM.

b. Objectifs du projet ASIrri et intérêt du stage dans le projet

Objectifs spécifique du projet ASIrri : Le projet ASIrri vise à élaborer, tester et favoriser la pérennisation de modes d'accompagnement et de prestations de services aux irrigants pour un exploitation durable des zones irriguées dans trois contextes diversifiés en profitant des expériences entre sites pour maximiser les échanges, le co-apprentissage et la capitalisation.

Pour la composante Mali, des centres de prestation de services CPS existent déjà fournissant des services aux organisations paysannes de la zone :

- OP concernées : associations villageoises, ton villageois, groupements de femmes, GIE ;
- Services fournis : appui conseil, médiation, formation, sensibilisation dans les domaines de la gestion (des OP et des exploitations familiales), juridique, alphabétisation.

Dans la cadre d'ASIrri, la Fédération Faranfasi so souhaite diversifier ses services vers :

- De nouvelles organisations, les organisations d'entretien des réseaux tertiaires OERT, mises en place par l'Office du Niger pour assurer la gestion de l'eau et l'entretien au niveau tertiaire (il en existerait environ 2500 actuellement, non-fonctionnelles pour l'essentiel) ;

- De nouveaux domaines de services : gestion de l'eau, entretien, hydraulique.

Le projet a été signé (AFD-IRAM) en décembre 2008 et les activités de terrain ont commencées au Mali en avril 2009. Après une phase d'installation du projet, les premiers services aux OERT ont été fournis à partir de juillet 2009.

Le projet accorde une place importante au suivi évaluation, à la capitalisation et à l'échange d'expériences entre les trois pays / contextes. L'IRAM réalise 2 à 3 missions courtes de suivi évaluation par an auprès de Faranfasi so.

Le stage se déroule en milieu de projet après environ un an d'activités au Mali et environ 6 mois d'accompagnement des OERT :

- Il y a donc déjà quelques résultats à capitaliser : cette capitalisation demande une présence sur le terrain de plusieurs mois, ce que les missions de suivi évaluation de l'IRAM ne permettent pas, d'où la nécessité de stagiaires ;
- Par ailleurs certaines questions ont émergée en cours de test qui demandent un temps suffisant d'analyse, d'où encore la nécessité de stagiaires sur le terrain.

c. La zone de stage et les Faranfasi So

La Fédération des Faranfasi So est constituée de 5 CPS, fournissant des services à plus de 200 membres OP (AV, GIE, grpt de conseil à l'exploitation, grpt de femmes), soit environ 11.000 exploitations familiales.

Le CPS de Molodo est le centre conduisant le test de diversification des services vers les OERT. La zone de Molodo est située à quelques kilomètres (approximativement 10km) de Niono, en plein cœur de l'Office du Niger.

14 OERT des partiteurs M1, MD1 et MD2 sont concernées par cette action pilote.

6.3.3. Objectifs du stage

Le renforcement des OERT est un enjeu actuel fort sur la zone Office du Niger : tout le monde s'accorde à reconnaître leur non-fonctionnalité actuelle et insiste sur la nécessité d'un renforcement des « organisations d'irrigants ». Plusieurs initiatives d'appui aux OERT sont actuellement menées, dont celle de Faranfasi so. L'expérience pilote de Faranfasi so intéresse particulièrement les acteurs (Office notamment) : elle est menée directement par une OP qui, de plus, a rencontré des succès importants par le passé.

Etant une expérience pilote, la diversification des services du CPS vers les OERT doit être suivie, évaluée et capitalisée régulièrement. L'IRAM effectue 2 à 3 missions de suivi évaluation par an auprès de Faranfasi so. Mais une capitalisation plus fine exige un temps de présence sur le terrain que les missions court termes ne permettent pas. De plus les élus et conseillers de Faranfasi so sont, quant à eux, trop pris dans l'action pour pouvoir dégager suffisamment de temps pour cette capitalisation. Ils devront néanmoins y être très étroitement associés.

Le présent stage viendra donc contribuer à la capitalisation du projet ainsi qu'au suivi évaluation des services à destination des OERT.

L'objectif du stage est : Réaliser une caractérisation fine des (14) OERT appuyées, apprécier leurs trajectoires d'évolution suite à l'appui du CPS de Molodo et apprécier l'adéquation besoin / offre de services du CPS.

Plus spécifiquement les stagiaires devront :

- Effectuer une typologie précise des 14 OERT appuyée par le CPS en prenant en compte des critères hydrauliques, agronomiques, socio-économiques, organisationnels. Le CPS devrait, lors du démarrage du stage, disposer de données primaires sur chacune des OERT qu'il faudra éventuellement compléter. On testera la fiabilité de cette typologie au travers d'enquêtes rapides auprès d'autres OERT de la zone de Molodo.

- Analyser les trajectoires de développement des 14 OERT. On pourra procéder par analyse comparée avec d'autres organisations paysannes de la zone. On identifiera alors les différentes étapes franchies et possiblement à venir pour ces organisations (OERT non-fonctionnelles, étape d'activation…). NB1 : Les processus de développement des organisations sont des processus longs ; on ne pourra en appréhender ici que le démarrage. NB2 : Cela rejoint les phases OP en grande difficulté, OP en difficulté, OP en redressement, OP performante utilisées par les CPS pour caractériser les OP adhérentes et adaptées les services.

Ces deux premiers éléments, étroitement liés, doivent permettre de mieux adapter les services du CPS aux OERT. Afin de mieux caractériser les OERT, des analyses devront être menées sur les thèmes suivants :

- Affiner l'analyse concernant les "non-résidents" souvent pris comme boucs émissaires de tous les problèmes de non-fonctionnalité des OERT. On devra préciser les différentes situations de « non-résidence » (résident au village voisin, à Niono, Ségou ou Bamako par exemple). On devra notamment bien caractériser les modes de contrats existants entre exploitants et propriétaires, les implications qu'ils ont. On travaillera plus spécifiquement pour ce travail avec le conseiller juridique. Il s'agira notamment, à partir d'une compréhension fine de la problématique des « non-résidents », de voir comment peut-on dépasser l'opposition stérile résidents / non-résidents.

- Affiner les analyses sur l'aspect genre et surtout sur l'implication des femmes dans les OERT. Les femmes sont habituellement faiblement représentées dans les tons, AV et GIE de la zone Office du Niger. Elles disposent souvent de groupes féminins spécifiques (les groupements de femmes sont également adhérents des CPS). Elles sont le plus souvent également absentes des OERT, les membres des OERT étant les attributaires des parcelles (leurs maris). Or elles pratiquent l'irrigation au quotidien, et notamment certaines spéculations sont plus spécifiquement féminines (le maraîchage). Il est donc important de mieux comprendre leurs rôles dans les aspects de gestion de l'eau qui est l'une des deux fonctions des OERT. NB : L'autre fonction des OERT est l'entretien, mais elles sont à priori moins impliquées dans ces travaux.

- Affiner les analyses concernant les problèmes de drainage et non le problème de drainage. Notamment sur un même arroseur (au sein d'une même OERT) on peut rencontrer plusieurs problèmes de drainage, et donc plusieurs groupes d'intérêts par rapport au drainage.

Ce stage devra également alimenter la composante transversale du projet ASIrri :

- S'articuler avec un autre stage conduit par une stagiaire IRC avec le GRET sur la composante Cambodge du projet ASIrri. Des analyses comparées des deux situations seront conduites.

- Une grille d'analyse transversale sera remplie par les stagiaires (sur la base d'un modèle fourni par le projet).

6.3.4. Aspects pratiques

a. Durée :

Sur le terrain de mai à septembre.

Rédaction en France ensuite

b. Logistique :

Indemnités stage : 400 Euros/mois

Une moto chinoise sera mise à disposition par les partenaires maliens sur place

Hébergement : à Niono, possibilités correctes existent. Pris en charge par le projet

Traducteur : Pris en charge par le projet

Les stagiaires ont leurs propres ordinateurs portables ; une imprimante et photocopieuse pourra être utilisée sur place. Connexion internet au ciber café.

Assurances : les stagiaires s'assurent eux-mêmes. (couverture rapatriement sanitaire vers la France)

Vol avion : pris par les stagiaires

Visa, vaccination, prophylaxie anti-palud, autres frais : à la charge des stagiaires

c. Contacts :

Amadou Waigalo, **Faranfasi So**, fedecps@yahoo.fr 223.676.69.40

Christophe Rigourd, c.rigourd@iram-fr.org Direct : 04 99 23 24 62

iram

Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

Antenne de Montpellier : Parc Scientifique Agropolis – Bâtiment 3

34980 Montferrier-le-Lez - France

Téléphone : 33 4 99 23 24 67 – télécopie :33 4 99 23 24 68

Siège : 49, rue de la Glacière - 75013 Paris – France

Téléphone : 33 1 44 08 67 67 - télécopie : 33 1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org - www.iram-fr.org

6.3.5. Bibliographie à consulter avant le départ

a. Documents de référence ASIrri :

Document de Projet d'Appui aux irrigants et aux services aux irrigants (Cambodge, Mali, Haïti), IRAM-GRET-AVSF, financement AFD, Février 2008.

Place, rôle et fonctionnement des Organisations d'Entretien du Réseau Tertiaire dans le casier de Molodo à l'Office du Niger et possibilités d'appui par la Fédération des Centres de Prestations de Services, mars 2009, P. Péré.

Diagnostic rapide et proposition de démarche d'extension des services Faranfasi so aux Organisations d'Entretien du Réseau Tertiaire à l'Office du Niger, mars 2009, ASIrri/Composante Mali, C. Rigourd et JB. Spinat

Mission d'appui à Faranfasi so pour élaborer son offre de services à destination des organisations d'entretien des réseaux tertiaires, Novembre 2009, ASIrri/Composante Mali, C. Rigourd.

Mission de suivi évaluation des premiers services rendus par la Fédération Faranfasi so aux Organisations d'Entretien des Réseaux Tertiaires OERT, février 2010, ASIrri/Composante Mali, Ph. Deygout et C. Rigourd.

b. Bibliographie IRAM disponible :

- Projet PCPS, Mali, Rapport général d'execution (octobre 1999 - octobre 2003) avec prolongation jusqu'à décembre 2004. Cote 05:022. JB Spinat, E Beaudoux, B Traoré
- Projet PCPS, Préparation de la clôture du Projet Centres de Prestations de Services (PCPS) - du 13 au 25 mars 2004. Cote: 04/08. JB Spinat
- Projet PCPS, Mission d'appui à la capitalisation et au suivi-évaluation du PCPS - IRAM-BSIC - Document A - Rapport de mission. Cote: 04/14. P Babin, B Diarra
- Projet PCPS: Plan stratégique de développement de la fondation et des centres Faranfasi So de la zone office du Niger (2005-2009). Cote 04/29. JB Spinat
- Projet PCPS: Etude impact des centres de prestations de services dans la zone de l'office du Niger. Cote: 02/81. B Faivre, A Lambert
- Projet PCPS: Mise en place d'une fédération des centres Faranfasi So - Mission d'appui auprès du PCPS.Cote 01/84. JB Spinat
- Projet PCPS: Le métier et le statut des conseillers et inspecteurs en comptabilité - gestion et des conseillers juridiques en millieu rural au Mali. Cote: 00/60. E Beaudoux, D. Boubacar
- Projet PCPS: Mission d'appui pour la prise en compte des groupements féminins au sein des Centres de Prestations de Services. Cote: 00/115. A Lambert
- Diagnostic participatif de la gestion de l'eau à l'office du Niger - Rapport de mission et DVD. Cote 07/08 V Colin, L Petit
- Etude diagnostique sur l'organisation des OP à l'ON. Cote 81/022 et 022. D gentil, A Correze
- Femmes et développement à l'office du Niger. Cote 90/042. A Correze et B Traoré.
- Du travailleur forcé au paysan syndiqué, DVD, 2007, V Colin, L Petit.

6.4. Liste des participants à la réunion tenue le 15 février 2010 au CPS de Molodo

NOM et PRENOM	FONCTION
Yacouba Coulibaly	Président CPS Molodo
Bakary Traoré	Vice-président CPS Molodo
Seydou Koné	Secrétaire général CPS Molodo
Mamoutou Dembélé	Trésorier CPS Molodo
Sékou Coulibaly	Responsable Conflits CPS Molodo
Mama Diarra	
Fatoumata Tangara	Groupements féminins
Bassoumana Traoré	Suivi Banque
Keita Cheikh A. K.	Conseiller en gestion (CPS Molodo)
Daouda Coulibaly	Assistant conseiller en gestion (CPS Molodo)
Rigourd Christophe	IRAM
Deygout Philippe	IRAM

6.5. Liste des participants au comité annuel de suivi du projet ASIRRI - Mali tenu le 17 février 2010 dans les locaux de la fédération à Niono

NOM et PRENOM	Structure
Moussa Kané	FCPS
Mamadou Diarra	Secrétaire général FCPS
Soungalo Traoré	Trésorier FCPS
Abdoulaye Daou	Délégué général Office du Niger
Aly Badra Koumaré	Responsable technique FFSO
Mamadou Baba Koné	Président CRA Ségou
Moctar Traoré	Chambre d'agriculture
M'Pe Dao	Conseiller technique CRA Ségou
Akhmine Ag Relly	Chambre d'agriculture Niono
Moumouni Bouaré	Vice-président Chambre d'agriculture
Koké Diarra	SAGUIPON Niono
Madou Camara	Synadic Niono
Modibo Sidibé	Chef SGE / DT ON Ségou
Mme Kpoumba Diala Diarra	Chef de zone ON Molodo
Seydou Dembelé	C/SGE ON Molodo
N'Faly Samaké	R/POP Molodo
Massako Konta	SEXAGON
Samna Bouaré	OERT Molodo Bamanan (Sabali)
Oumaré Diarra	OERT Molodo Bamanan
Yacouba Coulibaly	Président CPS Molodo
Bakary Traoré	Vice-président CPS Molodo
Brama Guindo	OERT Niaminani
Solomane Tangara	OERT Molodo Bamanan
Cheichna Cissé	CPGFERS Molodo
Mahamadou Coulibaly	CPGFERS Molodo
Mamoutou Dembélé	OERT Niéminani, trésorier CPS Molodo
Drissa Koné	OERT Niéminani
Moussa Camara	IER / CRRA-Niono

Amadou Waïgalo	Coordinateur FCPS
Amadou Kampo	Conseiller juridique CPS Molodo
Keita Cheikh A. K.	Conseiller en gestion animateur CPS Molodo
Daouda Coulibaly	Assistant conseiller en gestion CPS Molodo
Rigourd Christophe	IRAM
Deygout Philippe	IRAM

6.6. Liste des participants à la réunion d'échange sur le projet ASIRRI - Mali tenue le 18 février 2010 à la direction générale de l'Office du Niger à Ségou

NOM et PRENOM	Structure
Waïgalo Amadou	Coordinateur FCPS
Rigourd Christophe	IRAM
Deygout Philippe	IRAM
Moumouni Diafatou	BETICO / AT
Boubacar Sow	DPS / ON
Facké Diarra	DT / ON
Kalidy Kaloga	DGA / ON
Yaya Diarra	SCR / ON
Hamadou Sidibé	SSDCP / ON
Modibo Sidibé	DGE / DT – ON

6.7. Révision budgétaire pour 2010

Les modifications suivantes ont été apportées au budget lors de la mission et ont été approuvée par l'IRAM. Elles ne demandent pas d'avenant à la convention AFD-IRAM comme décidé lors du comité de pilotage du 23/02/2010.

			Budget 2009		Budget 2010-2011		
Ligne budgétaire		**Unite**	**Prix Unitaire FCFA**	**Année 1**	**Prix Unitaire FCFA**	**Année 2**	**Année 3**
1	**Ressources humaines**						
11	Coordination	Mois	375 000	4 500 000	375 000	4 500 000	4 500 000
12	Conseillers en gestion (temps partiel 6-10j/mois)	Mois	100 000	2 400 000	100 000	2 400 000	2 400 000
13	Conseiller OERT (temps plein)	Mois	150 000	1 800 000	210 000	2 520 000	2 520 000
14	Appui ponctuel IER	Mois	250 000	3 000 000	100 000	3 000 000	3 000 000
15	Appui ponctuel conseiller juridique (2j/mois)	Mois	30 000	360 000	15 000	540 000	540 000
16	Indemnités responsables paysans CPS Molodo	Mois	3 000	300 000	4 000	480 000	480 000
1	**Total RH**			**12 360 000**		**13 440 000**	**13 440 000**
3	**Fonctionnement**						
31	Moto conseiller appui OERT	Forfait	80 000	960 000		id	id
32	Autres déplacements (essence, perdiem…)	Forfait		666 667		id	id
34	Fonctinnement général FCPS	Forfait	100 000	1 200 000		id	id
35	Divers et imprévus	Forfait		156 233		id	id
2	**Total Fonctionnement**			**2 982 900**		id	id
						id	id
4	**Formation**					id	id
41	Echanges paysans, formations, ateliers….	Forfait	2 000 000	2 000 000		id	id
42	Atelier par pays	Forfait	2 000 000	-		id	id
43	Réunion annuelle de restitution des activités	Forfait	750 000	750 000		id	id
47	Divers et imprévus			513 833		id	id
4	**Total formation/capitalisation**			**3 263 833**		id	id
						id	id
5	**Investissement**					id	id
51	Photocopieuse	Unité	1 400 000	1 400 000		id	id
52	Moto Yamaha 100CC conseiller OERT	Unité	1 500 000	1 500 000		id	id
53	Mobilier de bureau CPS	Forfait	300 000	300 000		id	id
54	Petit équipement CPS	Forfait	196 787	196 787		id	id
55	Fonds d'investissement aux irrigants	Forfait	6 559 570	3 279 785		id	id
56	Divers et imprévus			169 112		id	id
5	**Total investissement**			**6 845 684**		id	id
	Total en gestion directe FCPS			**25 452 417**		**id**	**id**